

	QUALITEVET	Direction Compte-rendu	N° 29 Novembre 2016
		C.A. du 29 Novembre 2016	Date de diffusion 23 Mai 2017

REUNION QUALITEVET
MARDI 29 NOVEMBRE 2016

CONSEIL ADMINISTRATION

PREHAMBULE : 13 h 30 – 14 h 30

CONFERENCE DE PRESSE destinée à présenter le « GUIDE DES BONNES PRATIQUES DU MEDICAMENT VETERINAIRE »

DEBUT DE LA REUNION – 14 H 30

PRESENTS

Eric Guaguère – Jean François Rousselot – AFVAC Claire Scicluna – AVEF Michel Baussier – Corinne Bisbarre – CNOV Gilles Bourdoiseau – VETAGROSUP Patrick Bourdeau - ONIRIS Catherine Boivert - ENVTOULOUSE	Christophe Brard – Jacqueline Bastien – SNGTV Laurent Perrin – SNVEL Claude Beata – ZOOPSY Julien Flori – SNVECO Jérôme Defachelles - QUALITEVET
---	--

ABSENTS EXCUSES

Jacques Guerin – Ghislaine Jançon - CNOV Isabelle CXmitelin - ENVTOULOUSE Samuel Boucher – SNVECO	Vanessa Neto – VETGROSUP Julien Faisnel - DGAL
---	---

Rédigé par	Validé par	Approuvé par
Corinne BISBARRE	Jean-François ROUSSELOT	AG et CA Qualitévet

	QUALITEVET	Direction Compte-rendu	N° 29 Novembre 2016
		C.A. du 29 Novembre 2016	Date de diffusion 23 Mai 2017

ABSENTS

Pierre Buisson – SNVEL Charles François Louf - AVEF Dominique Buzoni-Gatel – ONIRIS Marc Gogny – ENV MAISONS ALFORT Jean-Yves Gauchot - FSVF	Nathalie Marlois – ZOOPSY Pierre Sans – ENV TOULOUSE Jean Michel Picard– Caroline Corneau - DGAL Patrick Perrin – SERVICE SANTE ARMEES
--	---

1. VALIDATION DU COMPTE-RENDU DE L'AG + CA DU 11 MAI 2016 :

Les compte-rendus sont validés à l'unanimité.

2. ETAT DE LA TRESORERIE – LAURENT PERRIN – Trésorier :

Première partie des chiffres à compléter par Laurent Perrin STP

• **FINANCEMENT DU GBPMV :**

Concernant les Ecoles nationales vétérinaires : leur participation était fixée à 1000 euros par école.

- VETAGROSUP : la demande n'a pas été transmise et la dépense n'a pas été inscrite au budget 2017 mais l'erreur va être corrigée.
- ONIRIS : La directrice Mme BUZONI n'a pas encore décidé si l'école allait cotiser.
- MAISONS-ALFORT : La cotisation QUALITEVET demandée pour 2016 a été réglée; celle de 2017 sera envoyée. La participation au GBPMV sera réclamée car les étudiants des 4 écoles bénéficient de l'accès au guide.
- TOULOUSE : est d'accord pour régler les cotisations annuelles à QUALITEVET et les 1000 euros de participation au GBPMV.

Etat des dépenses restant à engager :

pour 2015 – 2016 :

- Honoraires de Jérôme DEFACHELLE
- Dépenses de relecture du GBPMV : à mettre sous l'intitulé "conception / relecture / actualisation du GBPMV version papier"

Rédigé par	Validé par	Approuvé par
Corinne BISBARRE	Jean-François ROUSSELOT	AG et CA Qualitévet

	QUALITEVET	Direction Compte-rendu	N° 29 Novembre 2016
		C.A. du 29 Novembre 2016	Date de diffusion 23 Mai 2017

Ces relectures et corrections ont été effectuées par Jacqueline BASTIEN, Christophe BRARD et Jean-François ROUSSELOT. Les indemnisations seront prises en charge par QUALITEVET.

➤ Dépenses prévisionnelles :

Défraiement des réunions présentes du groupe de travail (fixé à 400 euros par journée). Les frais de déplacement ne seront pas forfaitaires mais pris en charge sur justificatifs. Les réunions téléphoniques ne donneront pas lieu à indemnisation. Les réunions organisées conjointement aux AG + CA ont été prises en charge, tant pour les indemnisations du temps passé que pour les déplacements, par les organismes.

Reste donc la réunion du 2 juin 2016 à indemniser.

- Le budget prévisionnel a été respecté; le coût de l'informatisation du GBPMV s'élève à 32 000 euros (dont 21 400 euros de budget informatique) honoraires de Jérôme DEFACHELLE inclus.
- Le solde restant à régler, dans l'hypothèse où les organismes prendraient en charge les indemnisations du groupe de travail, serait de 7300 euros. Cette somme peut être réglée sur le compte de QUALITEVET qui, dans ce cas, se trouverait démunie pour financer les prochains projets.

Compte-tenu du fait que les Ecoles vétérinaires et la DGAL ont versé une participation supplémentaire à la cotisation afin de financer l'informatisation du GBPMV, il est indispensable que chaque organisme adhérent à QUALITEVET assume sa participation financière au pro-rata des propositions initiales.

La relecture sera donc prise en charge par QUALITEVET.

L'indemnisation des personnes ayant participé au groupe de travail sera réglée par leurs organismes respectifs puis déduit des sommes demandées lors de la finalisation du financement.

3. COTISATIONS 2017 – NOUVEAUX MEMBRES - LAURENT PERRIN – Trésorier :

- **QUALITEVET** comptait 10 cotisants en 2016 et toutes les cotisations sont à jour. Avec l'entrée de l'école vétérinaire de Maisons-Alfort, on prévoit 11 cotisants pour 2017.
- La cotisation 2017 reste inchangée.

Rédigé par	Validé par	Approuvé par
Corinne BISBARRE	Jean-François ROUSSELOT	AG et CA Qualitévet

	QUALITEVET	Direction Compte-rendu	N° 29 Novembre 2016
		C.A. du 29 Novembre 2016	Date de diffusion 23 Mai 2017

4. GROUPE DE TRAVAIL “LES ANESTHESIQUES VOLATILS” – CLAIRE SCICLUNA :

- **L'enquête proposée** par Claire SCICLUNA afin d'initier le travail était très complète mais trop longue. Elle propose donc de la réaliser par portion, le risqué étant que les professionnels se lassent et ne répondent pas.

Il est donc décidé de la réduire à maximum 2 pages (temps de réponse nécessaire environ 10 minutes) soit 15 questions si possible fermées.

Eric GUAGUERE se charge de faire valider ce questionnaire par un anesthésiste / chirurgien de l'AFVAC, Isabelle WATELEAU.

Chacun des participants de QUALITEVET aura à charge de relayer cette enquête auprès de son organisme grâce à un lien internet, afin de toucher un maximum de monde. Le relai sera aussi fait par le site de l'Ordre qui se chargera d'en faire la promotion dans une newsletter ou grâce à une infolash. Il faudra tenter de procéder de la même façon auprès des adhérents du SNVECO et auprès des écoles vétérinaires.

- L'enquête doit représenter une phase d'observation, et la synthèse des réponses devra être réalisée avant tout autre travail, car il convient d'être attentif à un éventuel effet “boomerang”, ainsi qu'à une surestimation des risques liés aux anesthésiques volatils.

La démarche de QUALITEVET se veut préventive et informative, avant qu'une législation contraignante ne voie le jour.

5. GROUPE DE TRAVAIL “HYGIENE” – GILLES BOURDOISEAU :

Claire SCICLUNA a contacté Laurent MAGOLD qui accepte de piloter le groupe de travail. Il a commencé à élaborer un plan de travail que Claire SCICLUNA va nous transmettre.

Rédigé par	Validé par	Approuvé par
Corinne BISBARRE	Jean-François ROUSSELOT	AG et CA Qualitévet

	QUALITEVET	Direction Compte-rendu	N° 29 Novembre 2016
		C.A. du 29 Novembre 2016	Date de diffusion 23 Mai 2017

Catherine BOIVERT dont le nom avait été avancé lors de la dernière réunion, ne souhaite pas participer au projet dans la mesure où l'école de TOULOUSE n'a mené aucun travail sur le thème, au contraire de MAISONS-ALFORT et LYON.

VETAGROSUP, avec Gilles BOURDOISEAU est d'accord pour rentrer dans le groupe de travail.

Il existe aussi un groupe de travail sur ONIRIS, traitant de cette problématique, dirigé par Jean Michel CAPPELLIER. Il est nécessaire de le contacter pour lui proposer de participer, lui ou Anne GOGNY.

• **Composition du groupe :**

- **Pilotage Laurent MANGOLD - AVEF**
- VETAGROSUP : Gilles BOURDOISEAU
- ONIRIS : demander à Jean-Michel CAPPELLIER ou Anne GOGNY.
- SNGTV : Jacqueline BASTIEN
- CNOV : Corinne BISBARRE
- AFVAC : Jean-François ROUSSELOT ou Eric GUAGUERE demanderont à Eric AZIMLUS.
- SNVEL : réfléchir à François BUSSIERAS ou Joëlle LETEMEUR.

• **En premier lieu, il convient de définir l'objectif précis visé par ce travail :**

Le panel est large, il faut préciser le périmètre des travaux car on peut décider de se limiter à l'hygiène ou considérer que le besoin se situe dans la problématique générale de la sécurité; or la sécurité traite à la fois de ce qui peut porter atteinte à l'Homme, quel que soit son statut (propriétaire, professionnel), à l'animal ou à l'environnement.

L'hygiène et la sécurité du personnel est une problématique différente de l'hygiène en soins vétérinaires.

Traite-t-on de l'hygiène dans un DPE, une Clinique, ou lors d'exercice itinérant?

Traite-t-on le problème depuis la prise en charge de l'animal jusqu'à sa sortie du DPE?

Parle-t-on d'hygiène et de sécurité? De biosécurité? ...

→ **Une fois le titre du thème définitivement arrêté, et la problématique cernée, il conviendra d'envoyer un premier texte au CNOV pour validation de l'engagement dans les travaux.**

Rédigé par	Validé par	Approuvé par
Corinne BISBARRE	Jean-François ROUSSELOT	AG et CA Qualitévet

	QUALITEVET	Direction Compte-rendu	N° 29 Novembre 2016
		C.A. du 29 Novembre 2016	Date de diffusion 23 Mai 2017

- **Mode opératoire :**

- Faire un état des lieux des pratiques au sein de la profession.
- Identifier les points critiques, les non-pratiques à bannir, les progrès nécessaires.
- Puis élaborer une Guide des Bonnes Pratiques dans le but de les standardiser et de les valoriser aux yeux de l'administration et des usagers.

- **Financement :**

Pour le travail de départ, il est décidé que chaque organisme prendra à sa charge les indemnisations et les frais de déplacement de son représentant.

Le travail préparatoire privilégiera les échanges par courriel ou par téléphone. Une première réunion présentielle est fixée en mai, le matin de la prochaine réunion QUALITEVET.

6. GROUPE DE TRAVAIL "ANALYSES BIOLOGIQUES" – JULIEN FLORI :

Julien FLORI n'a de compétence que dans l'élevage hors-sol, et ne peut donc pas piloter le groupe. Ce groupe de travail devra être multidisciplinaire, avec des canins, des équins et des ruraux.

L'AFVAC pilotera le groupe et proposera un clinicien venant de cesser son activité pour cause de retraite. Le nom de Guy HANOTTE est avancé. Jean François ROUSSELOT et Guy HANOTTE se chargent de le contacter.

Composition du groupe :

- ONIRIS : Patrick BOURDEAU
- SNVECO : Julien FLORI
- SNGTV : Christophe BRARD proposera un participant.
- CNOV : Corinne BISBARRE demandera à Pascal FANUEL.
- ZOOPSY : Claude BEATA réfléchit.
- Doit-on intégrer des laboratoires dans ce groupe de travail? Dans un premier temps, le groupe sera composé de praticiens; les experts seront amenés à participer au fur et mesure des travaux.

Rédigé par	Validé par	Approuvé par
Corinne BISBARRE	Jean-François ROUSSELOT	AG et CA Qualitévet

	QUALITEVET	Direction Compte-rendu	N° 29 Novembre 2016
		C.A. du 29 Novembre 2016	Date de diffusion 23 Mai 2017

**Le titre retenu pour ce groupe de travail est
"Analyses Biologiques courantes dans les Etablissements de soins"**

- Il s'agit des analyses courantes pratiquées dans la Clinique ou dans le CHV (coprologies, analyses d'urines sur bandelettes, cytologies, bactériologie ...), même si les gros groupes (CHV ...) externalisent de plus en plus leurs analyses. Ces analyses sont donc différentes de la biologie vétérinaire sensu stricto effectuée en laboratoire.
- La justification de la création de ce groupe de travail est la prise de conscience de l'absence de remise en cause de la qualité des résultats obtenus.

Le reste de l'organisation du mode de travail est le même que pour le groupe traitant de l'hygiène.

7. GUIDE PHENIX – CLAUDE BEATA :

Les retours sont faibles, les praticiens ne connaissent pas ou mal ce Guide PHENIX.

Il faut remobiliser nos organismes afin qu'ils mettent en avant le guide PHENIX dans leurs publications ou sur leur site.

Il faut aussi réfléchir à créer une page de SITE INTERNET, visant à informer la profession sur la composition de QUALITEVET, ses travaux, son utilité. Des liens pourraient alors ramener vers les guides.

Claude BEATA est chargé de construire cette page de site.

8. QUESTIONS DIVERSES :

- **SNGTV :**

Christophe BRARD s'inquiète du mode de réalisation des Bilans sanitaires d'Élevage par certains confrères, très minoritaires, et demande d'envisager de travailler sur les bonnes pratiques de l'exercice professionnel.

Ce guide des bonnes pratiques existe déjà grâce au CODE DE DEONTOLOGIE.

Rédigé par	Validé par	Approuvé par
Corinne BISBARRE	Jean-François ROUSSELOT	AG et CA Qualitévet

	QUALITEVET	Direction Compte-rendu	N° 29 Novembre 2016
		C.A. du 29 Novembre 2016	Date de diffusion 23 Mai 2017

Ces problèmes ont trait à l'habilitation sanitaire, à la bonne tenue des registres d'élevage et aux contrôles de la DDPP: il s'agit donc d'un domaine où il est difficile d'intervenir. Il s'agit de problèmes à régler au cas par cas. Ce travail est celui des DDPP et de la DGAL.

- **AVEF:**

Claire SCICLUNA propose de réfléchir à un travail sur l'écoute du client, les modes de communication, ses bonnes pratiques.

**La prochaine Assemblée Générale + Conseil d'administration
de QUALITEVET aura lieu**

MARDI 23 MAI 2017

DE 14 H 00 à 17 H 00

Au Siège du Conseil national de l'Ordre

*Les groupes de travail Hygiène et Analyse biologiques se réuniront le même
matin de 9 H 30 à 12 H 00 au siège du Conseil de l'Ordre*

FIN DE LA REUNION – 17 H 30

Rédigé par	Validé par	Approuvé par
Corinne BISBARRE	Jean-François ROUSSELOT	AG et CA Qualitévet